Professeur Valérie Chetboul

Agrégée de Pathologie Médicale Diplômée de l'European College of Veterinary Internal Medicine – CA (section cardiologie)

Maisons-Alfort, le 03 décembre 2009

L'examen écho-Doppler réalisé par le docteur D. Rault (06800 Cagnes sur Mer) le 08 octobre 2009 est conforme au protocole de l'Association Française du Boxer.

L'animal Deslys des Cascades d'Ouzoud (N°LOF 2BOX 133601) est donc classé : **AS0** et **PS0**.

Pr. V. Chetboul

PROFESSEUR VALERIE CHETBOU DVM. PhD Dipl. ECVIM- CA (Cardiologie)

03 DEC. 2009

A.F.B. Reçu le: 08/12/2009